

CHANGER L'ÉCOLE, PAS LE CLIMAT

La végétalisation des cours !



Fiche syndicale à destination des personnels · #001 · octobre 2021

SUD éducation porte des revendications pour la justice sociale et climatique dans le secteur de l'Éducation nationale. Zoom sur l'une d'entre elle : la végétalisation des cours de récréation !

Pourquoi végétaliser les cours de récréation dans les écoles, collèges et lycées ?

Les plantes jouent un rôle important dans la qualité de vie des usagers des établissements. Elles y contribuent, suivant les espèces utilisées :

- en participant à la limitation de la diffusion des produits polluants et de l'ozone dans l'atmosphère ;
- en limitant l'effet d'îlot de chaleur urbain, ce qui est particulièrement important alors que les chaleurs deviennent plus fortes sous l'effet de la modification du climat.

La végétation en abondance joue également un rôle dans la préservation de l'équilibre psychologique des élèves comme des personnels : l'effet sur la réduction du stress et des angoisses sont documentés, ainsi que l'impact positif sur les relations sociales dans les espaces où la végétation domine.

En quoi végétaliser une cour enrichit les pratiques pédagogiques ?

→ Végétaliser une cour permet **l'observation de la microfaune, de la flore et de la fonge locale** ainsi que le réinvestissement de ces notions par les élèves durant leurs pauses.

→ Végétaliser une cour c'est **pouvoir réaliser des plantations avec les élèves** dans le cadre de l'étude du cycle végétal en sciences. Ou réaliser du microbouturage ou l'observation au microscope de coupes végétales en SVT.

→ C'est pouvoir **créer des constructions** (bacs à légumes, hôtels à insectes, nichoirs, abris...) pour réinvestir les notions de géométrie, de mesure, de numération, de technologie... en élémentaire, collège ou lycée.

→ Végétaliser une cour c'est **un coin de nature inspirant** pour la poésie, les arts plastiques, la photographie, la production d'écrit... c'est le lieu prédestiné pour faire du land art.

→ C'est aussi **avoir des repères visuels du déroulement du temps** (évolution de la faune, de la flore et de la fonge en fonction des saisons, croissance des arbres...).

→ Végétaliser une cour c'est **une source multiple de reportages** pour un journal d'école ou d'établissement, pour la création d'un club nature.

→ C'est l'occasion d'**étudier la géographie sous l'angle anthropique en lien avec l'EMC**.

→ C'est **créer des coins d'ombre agréables** pour les quarts d'heure lecture en été.

Concrètement ça en est où ?

Les projets de végétalisation des cours de récréation se multiplient dans certaines villes mais ils restent trop rares. À Strasbourg, seules 20 cours d'école seront végétalisées sur 125 écoles, à Chambéry seules 6 le seront en 2021, 5 en 2022. Ces projets se limitent par ailleurs trop souvent aux écoles. SUD éducation revendique qu'ils s'appliquent aussi dans les collèges et les lycées. La végétalisation des cours n'en est qu'à ses balbutiements, il faut mettre un vrai coup d'accélérateur pour les généraliser dans toutes les écoles et tous les EPLE.

Une cour végétalisée, ça ressemble à quoi ?

Les cours végétalisées, aussi appelées « oasis » introduisent des parcours de pierre, des sols en copeaux de bois, des espaces de jeux, des sols drainants, du gazon, de la végétation dans l'espace scolaire.

Dans les écoles, les élèves demi-pensionnaires passent en moyenne presque 3h par jour dans la cour.

Partir des besoins des élèves et des personnels

Les cours ont été bitumées afin de faciliter l'entretien des cours et sont « vides » pour faciliter la surveillance. En l'absence de gymnase ou d'espace consacré à l'EPS, certaines cours sont devenues le lieu des enseignements d'EPS. Néanmoins, ces cours bitumées ne répondent pas aux enjeux climatiques et pédagogiques qui traversent le monde de l'éducation.

Les cours d'école sont des lieux de jeux qui doivent être propices à l'imagination. Il faut privilégier le bien-être des élèves dans la conception des cours. De même, on observe dans les cours d'école une répartition genrée des élèves, avec des terrains de football qui prennent l'essentiel des cours et qui renvoient trop souvent les filles dans des espaces périphériques. Le réaménagement et la végétalisation des cours de récréation doit prendre en compte la problématique du genre. Une des « solutions » à envisager est de remplacer les terrains de football par des terrains multisports permettant une diversité plus importante de sports.

Pour SUD éducation, la végétalisation des cours et leur réaménagement doit se faire en concertation avec les équipes pédagogiques et les élèves.

Des cours végétalisées... et des emplois !

La végétalisation des cours nécessite un investissement fort de l'État. Le coût ne peut reposer uniquement sur les collectivités territoriales dont le budget varie d'un département à l'autre.

Les cours végétalisées génèrent des emplois, y compris de jardinier-es scolaires qui doivent être intégrés dans la communauté éducative. Il faut également opérer des recrutements d'animateurs et d'animatrices périscolaires dans le premier degré, et d'assistant-es d'éducation dans le second degré.

